



Communiqué de presse

Jeudi 27 novembre 2014

Ouverture des élections professionnelles 2014

Les élections professionnelles se déroulent du 27 novembre, 10 heures au 4 décembre 2014, 17 heures pour l'ensemble des personnels relevant du ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche et pour les enseignants de l'enseignement privé sous contrat. Près d'un million deux cent cinquante mille agents sont donc appelés à élire leurs représentants sur près de 900 scrutins à renouveler.

- Le vote des personnels relevant du ministère, titulaires, stagiaires, agents contractuels de droit public et privé, maîtres contractuels agréés ou délégués des établissements privés sous contrat se déroule uniquement par voie électronique par internet du 27 novembre, 10 heures au 4 décembre, 17 heures, 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7.
- Le vote des personnels des établissements relevant de l'enseignement supérieur et de la recherche a lieu uniquement le 4 décembre à l'urne ou par correspondance.

Pour que ce rendez-vous démocratique se déroule dans les meilleures conditions, un travail de concertation et de co-construction a été mené, depuis plus d'un an, par le ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, en partenariat avec l'ensemble des organisations syndicales présentes aux scrutins, afin d'assurer la préparation la plus efficace des élections et de favoriser la participation du plus grand nombre.

Pour informer l'ensemble des personnels, une campagne média web a débuté le 4 novembre et se prolonge jusqu'au 4 décembre. Elle est complétée par une campagne d'affichage dans la totalité des écoles, établissements d'enseignement, services des rectorats et du ministère.

Najat VALLAUD-BELKACEM, ministre de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, appelle les personnels à participer très largement à ce rendez-vous électoral très important qui va désigner pour quatre ans les représentants qui siègeront au sein de toutes les instances nationales et locales de concertation.

Toutes les informations sur les élections professionnelles sur :
www.education.gouv.fr/electionspro2014

Service de presse : 01 55 55 30 10 – spresse@education.gouv.fr
education.gouv.fr/presse